

56
27 nov
73

APL Nantes

llatin e l e l gance France Librari n
Librairie special e... Directe r: M. Price Clavel - Bzue de
Bretagne Paris 3- Abonnements : les 12 numeros (soit 3 mois environ):
10 francs minimum -soutien : 15 ou 20 francs -en timbres ,ou en cheque
a l'ordre de la "Librairie" 71 .

Vente au numero au bureau regional "Librairie 71", 29 rue J. Jaures ,
Nantes et a St. Nazaire : librairie "Le Tiers Livre", 55 avenue de la
Republique-I franc .

SOMMAIRE

- P.1 Sommaire - Calendrier - Souscription
- P.2 Nantes : Décrochage à l'exposition "Bretagne"
- P.3 St Nazaire : Deux enseignants menacés.
- P.4 St Nazaire : Tract du mouvement "Choisir".
- P.5 Nantes : Revue de presse.
- P.6 Nantes : Revue de presse (suite) St Nazaire : Revue de presse
- P.7 Condamnation d'un membre du Mouvement de la Libre pensée.
Invitation du Théâtre Dull. Communiqué du collectif AIL
Réunion du mouvement AR FALZ
- P.8 Information de l'ARTS (Travailleurs sociaux)
Grève du CROUS - Comité vérité santé : Réunion - Le congrès de l'UDR
- P.9 Le congrès de l'UDR (suite). Communiqué du collectif de l'AIL

Calendrier

Du 26 Novembre au 2 Décembre 1978: semaine du cinéma breton à VANNES.
organisé par le Centre de Culture Bretonne, avec projections de films de René VAUTHIER
et du groupe "TORRE E DENN" à la bourse du travail de Vannes, rue des Tribunaux,
1er et 2/ 12 : Culture de Riches et culture de pauvreté au C.P.O. à Celles
Belle (79)

Quelques abonnés de la région de Varades et Ancenis se sont formés en groupe local A.F.L.. Ils prendront en charge l'information A.F.L. sur leur région. C'est un apport considérable pour le travail de l'AIL - Nantes. En allégeant sa tâche, cette équipe permet de contrôler sur place l'information en assurant une liaison encore plus étroite avec les travailleurs. Il est à espérer que l'expérience de nos camarades d'Ancenis pourra être utile pour d'autres villes.

d'un membre
L' A.F.L. a reçu une lettre de Libération-Nantes. Cette lettre sera publiée dans le prochain bulletin, suivie de la réponse discutée dans le collectif, après prise de contact avec son auteur.

L' A.F.L. Nantes vient d'acquérir un duplicateur pour le tirage de son bulletin. Le prix s'en élève à 1700 F. Le collectif ne peut seul en assumer l'achat. Nous demandons à tous les abonnés et lecteurs de l'A.F.L. de souscrire afin que les charges financières ainsi créées soient moins lourdes. Le soutien des amis de l'a.F.L. se monte jusqu'à présent à 210 F.

Retournez le bulletin ci-dessous à l'A.F.L. - Nantes, Librairie 71, 29 rue Jean-Jacques 44 - Nantes, en joignant un chèque à l'ordre de " LIBRAIRIE 71 ", en précisant bien au des Souscription - Achat duplicateur, afin qu'il n'y ait pas confusion avec les réabonnements.

JE , SOUSSIGNE
SOUSCRIT LA SOMME DEFRANCS, POUR L'ACHAT DU DULPLICATEUR DE L'A.F.L.
NANTES.

A LE

(Correspondant :

70 peintres sont invités par les Amis de l'Art à exposer au Musée des Beaux Arts dans le cadre de "Rencontre" Bretagne 73.

La sélection est faite par une commission d'esthètes.

Un semblant d'ouverture est donné en 73 (recherche des "moins de 30 ans")

Le jour de l'inauguration (17 novembre) on informe confidentiellement quelques uns des jeunes que certaines de leurs toiles sont mises "au trou". Prétextes : pornographie, manque de place...

Les signataires du tract décrochent le dimanche 25 Novembre/

TRACT :

BRETAGNE 73... ON DECROCHE... POURQUOI ?

- invités par le groupe nantais des Amis de l'Art à participer à l'exposition "Rencontre de Nantes Bretagne 73", nous avons accepté cette invitation.

- invités par le sénateur-Maire et ses "collègues" de l'Administration Municipale à l'inauguration de l'exposition, nous nous sommes rendus à cette invitation.

Nous avons constaté que certaines de nos oeuvres avaient été refusées de façon autoritaire, c'est à dire sans nous consulter !

Nous avions déjà beaucoup de méfiance pour les Musées et pour leur administration au service d'une certaine culture (avec quel dévouement) Mais, étant invités, nous nous attendions quand même à certains égards !

Il a été dit dans la presse locale que ce qui se passait au musée "était l'image de ce qui se passe en Bretagne, et que ceux qui étaient à même d'exprimer un jugement (quel mépris) pourraient constater que Paris ne détient pas le monopole du bien faire."

Eh bien ! oui ! Hélas, Paris ne détient pas ce monopole, ni celui des opérations de prestige (Expo 72) ni Brive, ni Tours, où des toiles sont saisies par la Police à la demande du Parquet et détruites.

Alors, à Nantes, à quand les autodafés ?

Mais ici, tout se passe dans la plus grande discrétion. La censure opère sournoisement. (on élimine des oeuvres portées au catalogue)

Des raisons diverses sont avancées, certaines, tout à fait inattendues :

- une oeuvre refusée pour pornographie !

- une, amputée, de tryptique devient dyptique...

On invoque le manque de place alors que tout le monde constate le peu d'originalité et la grande tristesse de cette salle des "pas perdus" où l'oeil n'est attiré par rien, si ce n'est la laideur des murs.

Manque de moyens ? Mais alors, qu'attendent les Chers collègues qui sont en même temps nos chers responsables, pour dénoncer, et agir au lieu de se satisfaire de parades et de buffets froids ! (quand il y en a...) ? Quant à nous :

NOUS REFUSONS TOUTE CENSURE

NOUS REFUSONS L'INTOLERABLE

NOUS DECROCHONS !

P.S. Certains diront peut-être : mais qu'alliez-vous faire dans cette galère ? - Nous répondons : nous y allons "contraints et forcés" (par le système) qui ne nous permet rien d'autre.

COUSSEAU/ GICQUAUD/ GUILLON LE MASNE/ LEBRUN/ LEROY/ PAINCHAULT M.

PAINCHAULT J./ ROPARS.

TRACT : A SAINT-NAZAIRE

DEUX COLLEGUES D'EDUCATION PHYSIQUE SONT MENACES :

Deux enseignants d'Education physique du CES Manon Roland sont menacés par leur inspecteur parce que leur réflexion et leur vécu les a conduit à refuser la conception officielle du sport (entraînement, compétition, recherche du rendement qui visent à l'intégration sociale des jeunes) et à pratiquer une pédagogie non autoritaire laissant aux enfants la libre disposition de leur corps.

Malgré les apparences, le problème de fond se pose même en sport.

LES FAITS

Année scolaire 72-73 : de nombreuses discussions au sein de l'équipe et de profonds changements dans leur vécu pédagogique de l'année scolaire écoulée ont amené les 4 enseignants de gym du CES à pratiquer une pédagogie non autoritaire "officialisée" par accord verbal de l'inspecteur. En Janvier 73 les difficultés commencent : La Jeunesse et les Sports reçoit une lettre de la municipalité de St Nazaire qui se plaint de déprédations (?), en rend responsable l'attitude pédagogique des enseignants du CES et exige la cessation de l'"expérience". Aussitôt l'inspecteur...inspecte deux collègues et, sans formuler aucune critique quant aux activités auxquelles il venait d'assister, mais se référant à la plainte municipale, il ordonne la fin de l'expérience. Pour s'assurer de leur soumission, il menace de mutation d'office les deux titulaires et exerce des "pressions" sur les deux autres dont la position était moins solide. Effectivement, deux abandonnent et deux continuent en dépit du "diktat".

Année scolaire 73-74 : Deux collègues sur 4 pratiquent non autoritairement. A la veille des vacances de la Toussaint, l'inspecteur arrive pendant le cours de ces deux enseignants. Il se trouve en présence d'enfants qui se sont répartis dans des activités physiques dont il condamne la forme et le contenu. Il ordonne la "reprise en mains" des élèves : refus des profs. L'inspecteur annonce que l'affaire n'en restera pas là et qu'ils auront à assumer les conséquences de leur insoumission aux "instructions officielles".

Donc on leur reproche :

- de ne pas imposer une organisation dans leur classe
- de ne pas quantifier les résultats (ce qui reviendrait à constater le développement de l'enfant par des prises de performances)
- d'avoir des "lacunes inadmissibles dans le domaine de la discipline et de la sécurité".

De toutes façons, les reproches administratifs concernant la sécurité les déprédations, ne sont que de faux arguments permettant d'éviter toute discussion à propos de la relation maître-élève et du contenu de l'enseignement.

POUR IMPOSER A 100% DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES dont l'administration veut étouffer le développement (nous n'avons droit qu'à 10%)

POUR PERMETTRE QUE LE CONTENU DU SPORT PUISSE ETRE REMIS EN CAUSE

POUR PREVENIR LA REPLIQUE ADMINISTRATIVE

IL EST NECESSAIRE

- de rompre l'isolement et d'organiser l'action
- de tenir une Assemblée Générale des enseignants sensibles à ces difficultés pour donner à l'administration une réponse collective en élaborant une déclaration signée par le maximum de gens. Il serait bon à cette occasion, de reposer le problème de l'inspection dans son ensemble. Cette réponse est urgente.

Les enseignants de Manon Roland réunis en Inter syndicale le 29.11.73 après avoir pris connaissance de ce texte ont appelé à une assemblée générale des enseignants de St Nazaire pour le lundi 26 à 20 h 30 au CES Manon Roland -rue Montesquieu à St Nazaire.

Communiqué par des correspondants de St Nazaire : TRACT

CHOISIR - 21 rue G. de Maupassant - St Nazaire.

DES ENFANTS, QUAND JE VEUX, SI JE VEUX.

Qu'on le dise tout haut ou qu'on le pense tout bas, on est toutes d'accord : parfois, il n'y a pas d'autre solution que d'avorter.

C'est nous qui sommes enceintes,
C'est nous qui accouchons,
C'est nous qui nous occupons des enfants,
Alors
C'EST A NOUS DE DECIDER

Nous voulons pouvoir faire l'amour sans avoir peur et choisir le meilleur moment pour avoir des enfants.

C'est possible maintenant

Les moyens contraceptifs, ça existe :

- la pilule : efficace à 100% si on ne l'oublie pas
- ses inconvénients ? Ils sont moins importants que ceux d'un grand nombre de médicaments courants (antibiotiques par exemple)
- quand on a vraiment envie de la prendre elle ne donne pas de vertiges
elle ne rend pas frigide
elle ne fait pas grossir
- quand on l'arrête, il n'y a pas de risque d'avoir des enfants anormaux : aux USA, depuis 20 ans, beaucoup de femmes prennent la pilule et le nombre d'enfants anormaux n'a pas augmenté.
- le stérilet : 97% d'efficacité

Il y a d'autres moyens contraceptifs, utilisés actuellement mais ils sont beaucoup moins efficaces et ne suppriment pas la peur et le risque de grossesse : le diaphragme, la capote et aussi le retrait, la méthode des températures...

Nous voulons pouvoir faire l'amour sans avoir peur et choisir le meilleur moment pour avoir des enfants.

En cas de grossesse non désirée, nous voulons avoir la possibilité d'avorter librement en toute sécurité.

Maternité)	
avortement)	remboursement à 100%
contraception)	

QU'EST-CE-QUE CHOISIR ?

CHOISIR est une association mixte régulièrement reconnue (loi 1901) à triple objectif :

- 1- rendre la contraception libre, totale et gratuite
- 2- obtenir la suppression de tous les textes répressifs relatifs à l'avortement
- 3- défendre et assister toute personne accusée d'avortement ou de complicité

Association fondée par : Simone de Beauvoir - Gisèle Halimi - Christiane Rochefort - Jean Rostand de l'Académie Française - Delphine Seyrig.

Premiers adhérents : Jacques Monod et François Jacob, prix Nobel de Physiologie et de Médecine.

A ST NAZAIRE s'est constitué un groupe CHOISIR - permanences : le mercredi de 15 h à 18 h et le Samedi de 14 h à 18 h - 21 rue Guy de Maupassant.

Il est donc possible d'éviter d'avoir des enfants au moment où on n'en veut pas : 1) en adoptant une méthode contraceptive - 2) et même en début de grossesse (6 à 8 semaines après les dernières règles, interruption de grossesse par la méthode KARMAN)

Pour en parler, venez à la permanence aux jours et heures indiqués
Association CHOISIR

Mouvements sociaux :

19 Novembre : Nouvelle action du personnel du port autonome

A la suite de l'échec de la négociation sur l'augmentation des salaires de personnel lors de la commission paritaire nationale, l'union des syndicats CGT du port autonome Nantes - St Nazaire a décidé un arrêt de travail de 24 heures pour l'augmentation de 12,50% des salaires pour 1973.

- Les hospitaliers F.O. dénoncent la détérioration des moyens de l'hospitalisation publique.

F.O. dans une lettre au préfet dénonce la pénurie croissante de personnel, conduisant à des conséquences dramatiques dans de nombreux établissements, et cela malgré le récent mouvement de grèves des personnels hospitaliers. En conséquence de quoi F.O. a décidé de participer massivement à une manifestation d'ampleur nationale.

20 Novembre : -Port autonome : F.O. appelle à une grève de 24 Heures vendredi, après la CGT.

21 Novembre : - Grève chez Coals (industrie routière).

Les travailleurs de la Colas ont cessé le travail le 20 Novembre pour protester contre

- a) des sanctions intervenues à l'encontre du délégué syndical CFDT
- b) la non-application de l'augmentation sur les salaires réellement pratiqués.

Les deux points n'étant pas réglés lors d'une réunion avec la direction, le personnel a décidé de poursuivre la grève.

- Grève suivie chez les salariés de l'électro-ménager-radio.
grève de 24 H d'avertissement pour obtenir une nouvelle commission paritaire locale afin de négocier sur les salaires. De plus l'ensemble des travailleurs d'élève contre les pressions exercées par la direction de certaines entreprises afin d'empêcher leur personnel de participer à la grève.

22 Novembre : - La grève du port autonome : solidarité des ouvriers des parcs et ateliers.

Les ouvriers des parcs et ateliers en place dans les services du Pellerin et Nantes manifestent leur solidarité à l'égard de tous les travailleurs en lutte pour l'aboutissement des augmentations de salaire pour 1973. Ils feront 1 Heure et demi d'arrêt de travail lors de la grève du vendredi 23

- Grève dans les restaurants universitaires.

21 et 22 Novembre grève portant, d'après la CGT sur les revendications suivantes:

- a) revalorisation du pouvoir d'achat
- b) diminution des horaires de travail.
- c) embauche d'un personnel suffisant;

23 Novembre : - Thomson - Angers : le conflit sur les salaires de O.S. se prolonge. Le conflit commencé le 6 Novembre continue. La CFDT et la CGT demandent une grille hiérarchique unique amenant le salaire mensuel pour 40 H par semaine à 1302 F pour l'O.S. 2 (60 % du personnel) qui est actuellement de 1123F.

24 Novembre : - Arrêt de travail dans la métallurgie nantaise, pour une convention collective nationale.

A l'appel de la CGT et de la CFDT, nombreux arrêts de travail le 23 à partir de 15 H. Les syndicats réclament des négociations pour une convention collective nationale garantissant le maintien et la progression du pouvoir d'achat, un retour aux 40 H par semaine dans un délai rapide, une amélioration des conditions de travail, des garanties en matière de promotions, droits syndicaux

Accidents du travail :

23 Novembre : Un électricien, employé sur un chantier à Vertou, a basculé sur un échafaudage. Contusionné, il est transporté au CHU.

24 Novembre : Un employé d'imprimerie, 17 ans, a été victime d'un accident de travail et conduit au CHU.

Divers

22 Novembre : Le planning et le mouvement "Choisir" de Nantes publient une déclaration commune pour le " libre choix " des femmes.

Ces deux mouvements s'élèvent vivement contre l'interdiction du film " Histoire d'A.." sur la situation nouvelle de l'avortement et de la contraception en France. Ils dénoncent le projet de loi actuel du gouvernement comme mensonger, ne résolvant en rien le problème de 800 000 femmes qui avortent chaque année. Ils apportent leur soutien à la lutte des travailleurs pour des conditions de vie meilleure afin que les femmes aient un libre choix indépendant des facteurs sociaux et économiques.

23 Novembre : Austérité à Carnaud Basse-Indre : 350 emplois en moins d'ici 3 ans. Raison invoquée par la Direction Générale : augmentation des prix des matières premières et des salaires. Les marges bénéficiaires ont été considérablement réduites, il y a donc nécessité d'accroître la productivité de l'entreprise.

Après l'accident du car scolaire de La Baule, les syndicats ouvriers des transports : qui doit payer pour la sécurité ? Les syndicats CGT - CFDT - FOURCP - CMCB s'élèvent contre les conditions de travail et notamment contre l'absence de surveillant dans les cars. Ils réclament des salles de repos bien équipées pour les chauffeurs et de meilleurs salaires.

24 Novembre : Le comité régional CGT : en Octobre, 22 259 chômeurs dans les pays de Loire 51,3 % ont moins de 25 ans

===== REVUE DE PRESSE - ST NAZAIRE - REVUE DE PRESSE - ST NAZAIRE - REVUE DE PRESSE - ST NAZAIRE =====

- Les parents d'élèves du CET du Bâtiment dénoncent le manque de professeurs, les promesses d'agrandissement jamais tenues, le manque de surveillance, l'absence d'une aubette pour attendre le car etc...

- Cent intérimaires de l'entreprise Baudet (en majorité loués par BFA) sont mis à pied après l'achèvement de la construction des méthaniés. L'horaire y a été réduit à 40 Heures.

- 250 intérimaires sont concernés par le problème de la SEMM (caravanes Trigano), dont la fermeture, annoncée pour décembre, semble reportée à mars.

- Débrayage à l'entreprise Allaire contre les pressions exercées pour tenter d'intimider les travailleurs et d'empêcher les élections de délégués.

St Nazaire : Des enseignants se réunissent à la suite de la tentative d'intimidation du Recteur (Correspondant)

Mardi 20, plus de 100 enseignants de St Nazaire se sont réunis au CES de Trélan. Voir APL 55. Pendant la "grève des effectifs" menée une semaine en octobre, les enseignants de 4 établissements, avec l'accord des parents, avaient partagé en deux les classes de plus de 25 élèves pour exiger le réemploi des auxiliaires en chômage et la diminution des effectifs par classe. Le Recteur a ensuite annoncé qu'il retenait une semaine de salaire, bien que toutes les heures d'enseignement aient été assurées, et même plus.

Les enseignants refusent de se laisser intimider et poursuivent l'action. Ils peuvent envisager:

- une lettre ouverte au Recteur et au Ministre contre cette retenue illégale
- une lettre analogue des parents d'élèves
- une intervention au rectorat à Nantes début décembre
- demander une intervention des différents syndicats au plus haut niveau.
- la poursuite de l'action, les revendications n'étant pas réglées.

Le Rectorat par cette mesure illégale veut bloquer le mouvement et empêcher l'extension de cette forme d'action. Les enseignants proposent de demander aux parents de ne pas envoyer leurs enfants par roulement et la solidarité des enseignants non engagés directement dans le mouvement. Dans chaque établissement la discussion est en cours. Pour que l'action puisse se généraliser, il faut que le débat s'ouvre au plan national. Réunion de coordination mardi 27, 18 H, local de la FEN, impasse Léonard de Vinci à St Nazaire.

CONDAMNATION D'UN MEMBRE DU MOUVEMENT DE LA LIBRE PENSÉE

Un des grands conférenciers de la Libre Pensée, Aristide LAPEYRE, vient d'être condamné, pour son action en faveur de l'avortement, à eu une très forte amende. Agé de 76 ans, il a été frappé par une hémiplegie, mais la procédure reste en cours.

La Fédération de la Libre Pensée lance donc un appel à tous ceux qui sont d'accord avec elle, sur ce sujet, pour lui venir en aide. Car chacun de nous doit quelque chose à ces militants comme Aristide LAPEYRE qui, pendant 50 ans, a lutté contre toutes les oppressions, et en particulier pour la libération de la femme, la libéralisation de l'avortement et de la contraception. Si aujourd'hui la loi de 1920 est battue en brèche, c'est parce que des pionniers de sa trêpe n'ont pas cessé de la combattre par la parole, par l'écrit, par l'action.

La solidarité, c'est de se sentir personnellement touché, atteint par les catastrophes qui arrivent à un autre, engagé dans la même lutte.

La Fédération de la Libre Pensée fait donc appel à la solidarité de tous et chacun pour le soutenir, dans ces circonstances extrêmement difficiles, en versant toute somme, si modique soit-elle à : Mr. CHEDEMALL

C.C.P. 1452.14 NANTES

D'avance, elle vous exprime, en son nom et au sien, tous ses sincères remerciements.

annonces

INVITATION DU THEATRE BULL

La troupe de théâtre Bull envisage une fois qu'elle aura terminé les représentations de la pièce "J'ai confiance en la justice de mon pays" (sur l'affaire Thévenin et en vu de la relancer), envisage de faire des tournées en province. Par exemple dans la région de Nantes - St Nazaire etc... Mais cela devrait être préparé, organisé et coordonné par ceux qui seraient sur place intéressés à recevoir ce spectacle (Maisons de Jeunes, Groupes de quartier, de village, etc...) prendre contact avec l'APL, Librairie 71, 29 rue Jean-Jaurès, Nantes 44

COMMUNIQUE DU COLLECTIF A.F.L.

Dans le n° 55 de l'APL Nantes, ont été publiés deux articles extraits de "L'Echo d'Ancenis" hebdomadaire à diffusion locale. L'un de ces articles concernait l'éducation sexuelle, et l'autre, le Chili. Nous avons déjà publié des extraits de ce journal, sans pour autant préciser nos raisons.

L'écho d'Ancenis est un journal comme il ^{en} existe plusieurs dans la région (Le Courrier de Fainboeuf, L'écho de la Presqu'île Guérandaise, etc...) qui a pour vocation "d'informer". Lu à Ancenis surtout pour l'intérêt des informations locales qu'il diffuse - marchés, fêtes, ... - il comprend également des rubriques sur les événements plus généraux. Le parti pris systématique de contre-vérité, d'opinions partiales et tendancieuses, le manque d'objectivité et d'honnêteté, allant parfois jusqu'au mensonge, nous ont amenés à faire paraître dans l'APL ces extraits.

Nous espérons prochainement publié un dossier sur ces hebdomadaires de Loire Atlantique, Maine et Loire, Morbihan et Vendée, leur rôle et leur importance.

NANTES : REUNION DU MOUVEMENT "AR FALZ"

Nous vous invitons à la réunion organisée par le mouvement "Ar Falz" le ; Samedi 8 Décembre 1973; à 15 heures, Foyer de la Jeune Travailleuse, Place Ste Elizabeth (entre la poste et la place Viarme), NANTES

avec la participation de Mr. Fanch MORZANNOU, professeur à l'université de Bretagne Occidentale.

La cours du débat seront précisés les buts et l'orientation d'Ar Falz ainsi que sa place parmi les mouvements culturels bretons.

Yvonne COZ, Jean Guiffan, Pierre-Yves LE MIUN

Suite au Colloque sur "Pourquoi le travail social" qui avait regroupé environ 200 personnes, l'APTS a fait une assemblée générale le samedi 17 novembre. Elle a regroupé une centaine de personnes. A cette occasion un collectif responsable a été élu et mandaté sur des tâches précises (regroupement des travailleurs sociaux par quartiers - sortie d'un bulletin mensuel - jonction avec les travailleurs - défense des cas de répression - action sur la formation - réflexions sur la pratique sociale / pratique politique - rattachement à un bulletin national (la nouvelle revue "Champ social" sera proposée) ect...

Ce collectif regroupe 20 travailleurs sociaux. On y retrouve 3 catégories principales: éducateurs - animateurs - assistants sociaux, mais aussi, enseignants, psychologues et travailleuses familiales. Le collectif se réunira tous les 1ers samedi matin du mois au siège: 30 rue de la boucherie à Nantes. Ses réunions sont ouvertes à tous.

Personnel du C.R.O.U.S. en grève - Nantes

Le personnel réclame :

- une reprise en charge des restaurants universitaires par l'état (le CROUS étant un organisme privé).
 - une revalorisation du pouvoir d'achat.
 - une révision de la grille des salaires avec rétablissement de l'ancienneté.
 - l'embauche de personnel nouveau (les employés malades ne sont pas remplacés) .
- Le Monde annonçait que le ticket de R.U. passerait à 5 F pour la rentrée prochaine et serait gratuit pour les boursiers.

Comité Vérité - Santé - 51 rue de la Montagne Nantes.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 30 Novembre à 20 H 30 à la permanence ci-dessus.

Melle - Deux sèvres : 24 Chauffeurs en grève

24 chauffeurs (sur 26) de la Société OCETRANS sont en grève illimitée depuis le 10/11. La remise en cause des salaires au rendement, voir à la tête du client, a présidé au départ de la grève. Les conditions de travail assez particulières ont contribué à accentuer le mouvement de Ras-le-bol, comme cette clause, tacite pour la direction, qui prévoyait qu'au delà de 3000 KM parcourus les chauffeurs ne recevaient plus leur salaire. Les négociations difficiles n'ont encore abouti à aucun résultat. Les chauffeurs des autres antennes de la Société, à St Nazaire, ou Aigrefeuille, ne se sont pas solidarisés avec cette grève. D'une antenne à l'autre les étiquettes changent semble-t-il.

(Correspondance Libération)

Centre Culturel de Chatellerauld : 3 mois pour les minorités nationales

Mardi 27 Novembre : table ronde avec militants basques, occitans, bretons.

Samedi 1er Décembre : chansons avec LETXUNDI et le duo ETXAMENDI et LARRALDE (pays basque) et MARTI (occitan). La suite du programme sera communiqué au fur et à mesure.

Les dessous du Congrès de l'U.D.R. - Nantes

Les 17 et 18 Novembre au Palais de la Beaujoire, s'est tenu le dernier Congrès UDR. On a eu droit dans les journaux habituels aux photos des différents ministres et à leurs moindres propos, mais combien cela a-t-il coûté ?

Un budget de 5 millions de francs a été alloué pour la tenue du congrès. Ceci comprenant la préparation de la salle, les décors, mobiliers, sonorisation, repas, transport ... Le grand Palais fut remoqueté pour cette occasion, des tentures furent accrochées tout autour de la salle, les salles de délibération furent entièrement équipées en mobilier "design". A l'extérieur, une croix de Lorraine de 24 m. de haut en tubes, entièrement illuminée fut érigée. Pour la venue des congressistes, la ligne de train de Chateaubriant, celle qui devrait servir au futur métro nantais, fut spécialement réouverte. Cout : 90.000 francs (lourds). Deux "Caravelles" vinrent de Paris repartirent à vide à Paris le soir même, revinrent à vide à Nantes le lendemain pour ramener les congressistes à Paris. Dans l'une, il y avait 6 personnes, dans l'autre : douze. Il faut dire que leur sécurité fut particulièrement soignée : 15 jours à l'avance une enquête fut menée sur tout le personnel de la Beaujoire et le vendredi, le Palais fut interdit au personnel d'entretien.

(Correspondant)

REVUE DE PRESSE - A PROPOS DU CONGRÈS U.D.R.

LE CANARD ENCHAÎNÉ.

"Rien n'aura été trop beau pour ce congrès de l'UDR. Coût de l'opération : 600 millions anciens. De la télévision intérieure partout. Un ordinateur pour le dépouillement des scrutins. Un turbotrain mobilisé tout exprès pour faire la navette entre Angers et Nantes, où étaient logés une partie des congressistes. (...)

L'adversaire intérieur s'est tout spécialement manifesté à Nantes pendant le oui-quende. Les Compagnons avaient prévu, dans leur touchante dévotion, d'ériger sur le parvis du Congrès une Croix de Lorraine.

Les ouvriers chargés du travail ont bien fait les choses. Ils commencèrent par la dresser la tête en bas et s'en allèrent. Cris d'horreur des organisateurs en voyant le sacrilège. Les ouvriers furent remis au pas et la croix à l'endroit.

Mais on avait décidé aussi que ladite croix serait illuminée. Là, on n'eut pas le temps, because la remise à l'endroit. Si bien que pour l'éclairer on mobilisa les projecteurs D.C.A. de l'Armée !

On avait compté aussi sur les jets d'eau municipaux. Les employés idoines de la municipalité découvrirent soudain, quelques heures avant le Congrès, que les tuyaux étaient encrassés. Et pas le temps de les nettoyer.

C'est ainsi que furent sabotés les fastes légitimes du Congrès UDR par l'adversaire intérieur de Nantes.

L'HUMANITE-DIMANCHE.

(....) A l'occasion des assises nationales de l'UDR, le Comité de Ville de Nantes et la Fédération du P.C.F. avaient lancé une campagne pour montrer la responsabilité de l'UDR dans la hausse des prix, dans le sous-emploi en L.-A. et à Nantes en particulier (...). Les policiers en civil et en tenue ont été mobilisés pour tenter (en vain) d'empêcher que s'exprime le PCF. Les arrestations, contrôles d'identité se sont multipliés les jours qui ont précédé les assises nationales.

Bien plus, des policiers, surpris en flagrant délit, ont avoué avoir reçu l'ordre de décoller les affiches du PCF (des gendarmes ont été surpris à faire ce travail)

(...) Nous n'insisterons pas sur la consigne donnée de ne pas donner de contraventions aux délégués, et sur celle de ne pas relever les fiches d'hôtel (Avait-on peur de trouver des UDR en situation irrégulière ?)

Le 15 novembre, rue du Maréchal Joffre, des colleurs d'affiches de l'U.E.C. ont été interceptés par une patrouille de policiers en civil. Ces derniers, après une vérification d'identité serrée, ont saisi leurs affiches et fouillé la voiture.